

ADAM VAUGHAN, M.P.  
SPADINA – FORT YORK

TOWNHALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



ADAM VAUGHAN, DÉPUTÉ  
SPADINA – FORT YORK

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

| LES CONSULTATIONS   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| Date (s)<br>de la ou des<br>rencontre (s)   | Heure et<br>durée (de<br>quelle heure<br>à quelle<br>heure) | Lieu de la consultation  | Total de personnes<br>présentes<br>(vous pouvez indiquer le<br>nombre de bénévoles et<br>d'employés présents)       |
| 25 septembre 2016   | De 14 h à<br>16 h   | Salle du conseil municipal<br>Hôtel de ville de Toronto<br>100, rue Queen Ouest<br>Toronto (Ontario) M5H 2N2 | 90 participants (environ)<br>6 employés<br>15 bénévoles   |
| <b>Forme :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement</li><li>✓ Présentation du bureau du député</li><li>✓ Micro ouvert</li><li>✓ Période de questions et de réponses</li><li>✓ Conférenciers : Mark Holland, député et secrétaire parlementaire du ministre des Institutions démocratiques; Kristyn Wong-Tam, conseillère municipale de la Ville de Toronto; Dave Meslin, fondateur de RaBIT (Ranked Ballot Initiative of Toronto); Jane Hilderman, directrice générale de Samara Canada; Katelynn Northam, représentante d'À l'Action.</li><li>✓ Autre (veuillez spécifier) : les participants ont formé de petits groupes de discussion après les présentations, et des preneurs de notes ont recueilli leurs commentaires.</li></ul> Chaque participant a reçu un bulletin à remplir comportant un énoncé de vision et cinq modes de scrutin à classer : scrutin majoritaire uninominal à un tour, vote préférentiel, scrutin de liste, représentation proportionnelle mixte, vote unique transférable et autre. |   |  |   |
| LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)   |   |  |   |
| Modes de scrutin ✓  | Changement au<br>mode de scrutin<br>actuel ✓                | Participation<br>électorale ✓  | Accessibilité et<br>inclusion ✓   |
| Vote obligatoire ✓  | Vote en ligne ✓   | Représentation<br>locale ✓   | Autre (veuillez<br>spécifier) ✓ <ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibilisation de<br/>l'électeur</li></ul> |

*Veuillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél. : 613-992-3150; fax/télécopieur : 613-947-3089; [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

## QUESTIONS DE DISCUSSION

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages et lacunes)? Les participants ont-ils l'impression que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?**

- La vaste majorité des participants n'appuient pas le système actuel.
- Les participants ont souligné que de nombreux députés n'obtiennent pas la majorité des votes dans leur circonscription. Le système actuel produit des gouvernements majoritaires qui n'obtiennent pas la majorité du vote national (fausses majorités). Plusieurs participants trouvent la situation inéquitable.
- Les participants jugent que le système actuel les représente mal.

**Quelles sont les alternatives au système actuel qui ont été discutées? Les participants ont-ils déterminé des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (p. ex. la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?**

- Les discussions sur les systèmes de remplacement ont principalement porté sur la représentation proportionnelle (RP) et le système de représentation proportionnelle mixte (RPM).
- Le vote préférentiel (VP) a plutôt été laissé de côté et le vote unique transférable (VUT) a été abordé par quelques participants seulement.
- Les participants ont appuyé les caractéristiques ci-dessous relativement à un système de remplacement :
  - Proportionnalité
  - Représentation locale
  - Simplicité
  - Promotion de la représentation des petits partis
  - Élimination du vote stratégique
  - Promotion de la diversité

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?**

- Raisons évoquées pour expliquer les faibles taux de participation et d'engagement :
  - Processus électoral complexe, même avec le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT)
  - Manque d'éducation sur le scrutin et le fonctionnement du gouvernement
  - Désintéressement du devoir électoral en raison du manque de proportionnalité et de représentation des votes individuels dans les résultats nationaux; les électeurs n'ont pas l'impression que leur vote est utile.
- Plusieurs groupes de discussion ont abordé le vote obligatoire et l'abaissement de l'âge minimum pour voter.
- Les partisans du vote obligatoire croient qu'il rehausserait l'engagement. Ses détracteurs croient que cette position est antidémocratique et qu'elle pourrait entraîner des choix électoraux aveugles ou mal informés.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél. : 613-992-3150; fax/télécopieur : 613-947-3089; [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

- Même les partisans du vote obligatoire ont émis des réserves : ils considèrent qu'il pourrait nuire à l'objectif principal visant le choix d'un autre mode de scrutin; certains ont affirmé qu'ils appuieraient l'initiative si la question gagnait en popularité, mais ils ne croient pas qu'il s'agisse d'une préoccupation pour la plupart des Canadiens.
- Les opposants au vote obligatoire ont proposé l'ajout de l'option « Je ne veux pas voter » à tous les bulletins de vote afin de permettre aux électeurs de participer sans imposer l'annulation de bulletins de vote, le vote stratégique ou des choix électoraux mal informés.
- Les participants ont souligné l'importance de la simplicité pour encourager la participation, l'éducation des électeurs et l'engagement global.
- Certains groupes ont discuté de la possibilité de favoriser l'engagement en bas âge. Les participants croient que l'abaissement de l'âge minimum pour voter encouragerait l'exercice du droit de vote à long terme. D'autres ont cité le besoin d'une éducation de qualité dès l'école secondaire.
- Les participants ont évoqué la nécessité de favoriser le plein accès aux sources éducatives et au système électoral lui-même (accent particulier sur les occasions égales de participation des personnes malvoyantes en rendant les sites Web et les autres sources d'information accessibles).

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)**

- Le vote en ligne a été abordé dans la plupart des groupes. Ceux qui en ont discuté ont donné leur appui unanime à cette option en complément des procédures de vote actuelles; toutefois, ils avaient également une préoccupation unanime au sujet de la vie privée et de l'intégrité du système en cas de piratage.
- Les participants ont souligné que le vote en ligne serait idéal pour les jeunes électeurs, mais qu'il doit rester simple et accessible afin que les personnes âgées et les personnes handicapées puissent l'utiliser.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes et des minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.)**

- Quelques groupes ont abordé la possibilité d'un référendum. Une majorité écrasante des participants s'est opposée à tout référendum.
- Quelques participants en faveur d'un référendum le voient comme une façon de sanctionner la réforme électorale et d'empêcher l'annulation des changements par un prochain gouvernement.

**RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DU SCRUTIN ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS**

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des résultats du classement des modes de scrutin par les participants à la clôture de l'assemblée, ainsi qu'un résumé des commentaires additionnels inscrits sur les bulletins. On a dépouillé **72 bulletins** en tout.

| <b>Rang</b> (1 = plus favorable, 5 = moins favorable) | <b>1</b> | <b>2</b> | <b>3</b> | <b>4</b> | <b>5</b> |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| <b>Scrutin majoritaire uninominal à un tour</b>       | 1        | 3        | 3        | 4        | 14       |
| <b>Vote préférentiel</b>                              | 8        | 5        | 3        | 9        | 3        |
| <b>Scrutin de liste</b>                               | 7        | 9        | 9        | 11       | 4        |

\* Option non disponible

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (EI)**  
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
 Tel/tél. : 613-992-3150; fax/télécopieur : 613-947-3089; [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

|  |    |    |   |   |   |
|--|----|----|---|---|---|
| <b>Représentation proportionnelle mixte</b>            | 45 | 6  | 9 | 5 |   |
| <b>Vote unique transférable</b>                        | 13 | 14 | 7 | 3 | 2 |
| <b>* Représentation proportionnelle rurale urbaine</b> | 3  | 3  |   |   |   |
| <b>* Jenkins</b>                                       | 1  |    |   |   |   |
| <b>* Scrutin à deux tours</b>                          | 1  |    |   |   |   |
| <b>* Système binominal</b>                             | 1  |    |   |   |   |

  

| Sujet des commentaires  | Nombre de mentions |
|---|--------------------|
| Toute forme de représentation proportionnelle                       | 25                 |
| Aucun vote en ligne   | 2                  |
| Aucun quota ethnique ou de sexe                                     | 1                  |
| Accès accru pour les indépendants                                   | 4                  |
| Oui au vote en ligne  | 4                  |
| Disponibilité d'autres formats (p. ex. pour les personnes aveugles) | 1                  |
| Système plus équitable  | 3                  |
| Importance de chaque vote   | 13                 |
| Représentation de la diversité canadienne                           | 6                  |
| Aucun référendum  | 3                  |
| Élimination du vote stratégique                                     | 3                  |
| Élimination des fausses majorités                                   | 5                  |
| Accents sur les enjeux plutôt que sur les partis                    | 2                  |
| Abaissement de l'âge minimum pour voter                             | 4                  |
| Oui au vote obligatoire   | 3                  |
| Aucune polarisation partisane                                       | 4                  |
| Aucun vote obligatoire  | 2                  |
| Électeurs mieux informés  | 2                  |
| Réforme électorale : moment historique au Canada                    | 1                  |

|   |   |
|---|---|
| Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE) | Date :<br>14 octobre 2016                 |
| Signature du (de la) député (e)   | Adam Vaughan, député<br>Spadina-Fort York |

**Les rapports doivent être soumis aux greffiers du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que le présent document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

Veillez faire parvenir au :

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél. : 613-992-3150; fax/télécopieur : 613-947-3089; [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016